

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire et archéologie en Vaucluse du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de l'Académie de Vaucluse tenu à l'occasion de son bicentenaire (...) samedi 27 octobre 2001, Mémoires de l'Académie de Vaucluse, neuvième série, tome 1, 2002 (2003), 157 p.*

L'Académie de Vaucluse a, au cours de ses deux siècles d'existence, été étroitement liée à la découverte et la mise en valeur du patrimoine de ce département. Le colloque qui a marqué son bicentenaire s'intègre lui-même dans des recherches où l'Académie et sa revue brillent depuis longtemps. D'abord l'étude des érudits et de leur apport – qui est presque une spécialité vauclusienne tant l'historiographie locale reste ailleurs peu développée dans le Sud-Est –, avec des contributions sur l'abbé de Saint-Véran, J.-I. Commin, le chanoine J.-M. Correnson, L. Duhamel (et sa controverse avec E. Müntz au sujet du tombeau de Benoît XII). Un second ensemble de contributions aborde de façon précise les problèmes de la découverte des « monuments historiques », de leur conservation et restauration (en particulier les monuments antiques d'Orange, mais aussi les tombeaux pontificaux de Notre-Dame-des-Doms). Un dernier article contribue enfin à augmenter le patrimoine vauclusien en montrant l'intérêt d'un ensemble inachevé et très dégradé, le château de Lauris et ses jardins. Ainsi est jalonné un parcours qui commence par les collections d'antiques des notables du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis passe par la mise en évidence de l'importance de certains éléments du patrimoine par A. de Gasparin, Rastoul ou les architectes (Caristie, mais aussi Renaux), les premiers travaux de sauvegarde (l'arc de triomphe d'Orange), les grands chantiers de dégagement et restauration (Orange) et les « réfections » du tombeau de Benoît XII et des gradins du théâtre d'Orange, jusqu'aux problèmes que posera la réhabilitation des vestiges du « jardin neuf » de Lauris. Ce riche ensemble démontre, une fois encore, la vitalité de la recherche historique en terres vauclusiennes.

Régis BERTRAND

Edmond F. BARBIER, *Le Thoronet. L'abbaye et les habitants de la Renaissance à la Révolution*, préface d'Élizabeth SAUZE, Barbentane, Équinoxe (col. « Mémoires du Sud »), 2002, 347 p.

Le docteur Barbier répond ici, au terme d'un dépouillement approfondi d'archives, à une question que nombre de visiteurs du Thoronet ont dû se poser : comment est apparue au cœur du « paysage cistercien » de l'abbaye cette modeste agglomération si contraire au principe de solitude de l'ordre ? L'abbaye ne pouvant plus assurer son économie agro-pastorale faute de convers, a loti en emphytéoses en 1519-1520 l'essentiel de ses terres, créant ainsi un habitat dispersé de « bastides » qui se transformeront parfois ensuite en hameaux. Mais si certains de ces « vassaux » étaient des paysans établis à demeure dans ces écarts, qu'ils exploitaient en faire-valoir direct, d'autres furent des « propriétaires forains », habitants aisés des bourgs et villes voisines qui installèrent des « rentiers » sur leurs terres ou les donnèrent à bail. En 1645 apparaissent des « syndics » du Thoronet ; l'affouagement de 1665 concrétise l'existence d'une communauté d'habitants en soumettant leurs terres à la taille, alors qu'elles avaient jusqu'ici joui de l'exemption monastique. L'action d'un écuyer de Lorgues possédant-bien, Jean-Louis Talemer, semble nette pour organiser la communauté nouvelle, ne serait-ce que pour répartir l'impôt. L'abbé commendataire établit en 1662 une cure et promet la construction d'une église paroissiale, qui ne sera effective qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire fixe un petit noyau aggloméré. E. Barbier montre clairement les raisons des antagonismes séculaires entre abbés et moines et ces habitants désormais organisés et dirigés par des « forains » accoutumés à la gestion communale dans leur habitat principal. Il explique à travers l'étude des pièces de procédure « le ressentiment tenace de la population » à l'égard de moines qui n'étaient guère que les seigneurs du lieu. Il apporte de précieux renseignements sur l'état du bâti de l'abbaye : découverte d'un saccage en 1596 par les troupes d'Épernon (publication du rapport d'expertise p. 178-182), précisions sur son délabrement au XVIII<sup>e</sup> siècle, mention d'un devis proposé en 1699 par l'architecte aixois Laurent Vallon, qui aurait mérité une publication, ou au moins un résumé (l'église du village semblerait être une de ses œuvres mineures). De très copieuses annexes sont en grande partie constituées par l'étude monographique minutieuse des principaux hameaux et « châteaux » de la commune ; des tableaux récapitulent la toponymie du terroir et procurent les noms des abbés, prieurs et moines – à noter que les rares mentions de vêtements retrouvés révèlent un recrutement parfois extra-provençal : un moine originaire de Lons-le-Saulnier, un autre du diocèse de Toul, venus sans doute occuper des places vacantes dans l'abbaye.

L'on regrette que l'auteur sacrifie, pour le récit du départ des moines et celui de l'arrivée d'un des derniers abbés commendataires, à la narration historique avec tous les risques de fiction anachronique qu'elle implique : une pièce d'archive confirme-t-elle que la jeunesse du village a réellement dansé lors de la fête donnée en l'honneur de l'abbé, ce qui frisait la provocation à son égard ? P. 155 les horaires observés aujourd'hui à Sénanque ne sauraient servir à reconstituer la journée des moines du Thoronet au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a aucune filiation entre la communauté d'Ancien Régime de cette abbaye et l'actuelle, née de la fondation par Dom Barnouin des Cisterciens de l'Immaculée Conception au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les prénoms mentionnés dans les registres de baptême figure Liberat (peut-être parfois Libertat), qui ne saurait faire référence à l'assassin de Cazault mais peut-être à saint Libéral d'Embrun,

dont l'église a pu posséder un fragment de relique. À noter que le prénom de Roseline est bien attesté pour les filles, indice du rayonnement local de la sainte des Arcs.

Cet ouvrage fort bien documenté, doté d'un lexique et d'un index, bien illustré, constitue un apport important à la connaissance de l'évolution de la célèbre abbaye, dont l'architecture austère tient depuis un siècle et demi dans la culture historique, architecturale et religieuse une place qu'elle n'eut jamais sans doute aussi longtemps qu'y vécurent ceux par qui et pour qui elle fut faite.

Régis BERTRAND

Henri BOYER et Philippe GARDY éd., *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'Internet*, Paris, L'harmattan, 2001, 469 p.

Voici un maître livre, qui fera date. Ce fort volume est sans doute une des publications les plus ambitieuses et les plus importantes sur la langue et la culture de l'aire occitane qui aient paru depuis les grandes synthèses des années 1960-1970, *l'Histoire de l'Occitanie* et *l'Histoire de la littérature occitane* de R. Lafont et Ch. Anatole. Cette succession d'études aux problématiques très variées illustre les importantes avancées de la recherche au cours des deux dernières décennies et la fécondité d'une approche sociolinguistique qui privilégie l'étude des usages et du statut de la langue, des discours et des représentations qu'elle suscite, de sa perception et de son emploi par les différentes catégories de la société à un moment donné. Elle implique de traquer à travers documents, attestations et indices une situation diglossique évolutive marquée pendant des siècles par une considérable distorsion entre les usages parlés quotidiens et les langues de l'écrit – dont seules les traces subsistent massivement.

Faute de pouvoir citer toutes ces contributions à la richesse un peu foisonnante, je soulignerai l'intérêt particulier que me semblent avoir quelques-unes d'entre elles. G. Kremnitz étudie avec une clarté exemplaire, sur la très longue durée, le « travail normatif en occitan » et sa difficile recherche orthographique. Sous le titre « L'occitan, le latin et le français du Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle », Ph. Martel propose une étude fine et nuancée qui renouvelle l'analyse de l'infiltration de l'occitan dans le latin des actes juridiques médiévaux et puis de celle du français, qui va devenir hégémonique. L'on retiendra sa très pertinente conclusion : « le problème ne se limite pas à établir les dates auxquelles l'occitan cède devant le français : il faut aussi voir quel occitan cède devant quel français ». Jean Eygun propose une synthèse de sa belle thèse – désormais publiée – sur « les langues du sacré en pays occitan (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) » ; il met en œuvre non seulement des recueils manuscrits ou imprimés mais aussi des prescriptions, voire des notations, qui témoignent de l'omniprésence ancienne d'une « langue du peuple » à travers le souci des clercs tridentins (et aussi des révolutionnaires et contre-révolutionnaires, qui sont étudiés par ailleurs) d'être compris du plus grand nombre. Les représentations de la langue que s'en font ces utilisateurs privilégiés que sont les auteurs de textes littéraires ou de dictionnaires sont analysées par Ph. Gardy, à travers leurs préfaces et annotations. Les réponses des correspondants de l'abbé Grégoire et de Coquebert de Montbret sont réexaminées de même par Cl. Toreilles. Le félibrige fait ensuite l'objet d'une remarquable mais sévère analyse de

P. Pasquini, qui souligne ses contradictions, les limites de son rayonnement et surtout les oppositions qu'il suscita dans l'aire occitane. Une série d'enquêtes sur l'état (inquiétant) de la langue à la fin du XX<sup>e</sup> siècle constitue enfin une des parties les plus originales de cet ensemble de travaux qui se lisent avec un intérêt soutenu, à condition cependant d'avoir au préalable suffisamment de notions des phénomènes évoqués. Quelques repères chronologiques plus systématiques et quelques cartes auraient pu être envisagés.

L'on passera sur de menues scories d'élaboration et des erreurs minimes (p. 292, il n'est pas exact que tous les dictionnaires bilingues du XVIII<sup>e</sup> soient occitan-français. Achard en a aussi publié un français-occitan; p. 293: Mistral n'était pas « docteur » en droit) et l'omission de quelques travaux de ce côté-ci du Rhône dans une bibliographie par ailleurs importante. L'on regrettera davantage que les manuscrits n'aient apparemment pas circulé entre auteurs, car certaines contributions auraient pu fournir des matériaux ou des arguments à d'autres, pour l'étude historique des dénominations de la langue par exemple, que Ph. Gardy ne peut qu'esquisser.

L'un des intérêts de travaux de ce type est de permettre de mieux situer le cas provençal (ou plus précisément d'ailleurs, « les » cas provençaux) en fournissant des éléments de comparaison explicites ou potentiels. L'étude militante de J.-F. Courouau sur « la présence de l'occitan dans la vie publique » qui se cantonne à l'Hérault fait sourire un Provençal, qui a une habitude déjà longue des panneaux d'entrée dans les villes et des plaques de rue bilingues, d'une épigraphie félibréenne vieille désormais d'un siècle et demi, qui est accoutumé aussi aux usages commerciaux et touristiques de termes vernaculaires (francisés ou non). De plus, le phénomène des retours identitaires suscités par les fêtes de Noël (noms des santons, des mets, pastorales, messe en « lango nostro » et chants de noëls) semble inconnu en Languedoc.

De cet ensemble se dégage le constat que les pétitions de principe idéologiques de naguère sur la « volonté assimilationniste des rois de France », la « trahison des bourgeoisies » ou la « colonisation intérieure » ne résistent guère à la plongée dans les archives et aux enquêtes de terrain. L'infiltration de l'occitan par le français ne date pas du XIX<sup>e</sup> siècle; la maîtrise de la langue du monarque et plus largement celle du pouvoir a été en France comme ailleurs la condition de la promotion sociale sitôt que le latin a cessé d'être langue de chancellerie puis de collège et d'université. Faut-il rappeler au passage que des générations de l'intelligentsia des peuples d'Europe centrale et orientale ont, jusqu'à la guerre de 1914, pareillement dû parler et écrire allemand, russe, turc et au XVIII<sup>e</sup> siècle... français? Fait davantage propre à la France et plutôt décapant pour nombre de militants de la « cause », l'occitan a été condamné sans appel de façon parfois hargneuse par les forces politiquement et socialement progressistes, ou qui se sont voulu telles, depuis la Révolution (sinon la Réforme) jusqu'à la IV<sup>e</sup> République, voire la V<sup>e</sup>, au nom de valeurs telles que la diffusion des savoirs et des lumières, l'émancipation et la promotion du peuple – le parti communiste faisant parfois exception. L'étude que propose Ph. Martel de « l'étrange politique linguistique » de la France est, sur ce point, éloquente. C'est pourquoi je persiste à penser que la tentative de rédemption félibréenne était exceptionnellement difficile, sinon désespérée, et qu'en dépit de ses présupposés et de ses maladresses patentées, elle a abouti à la restitution d'un statut de langue littéraire reconnu par le prix Nobel. Sans la « renaissance félibréenne », je ne suis pas sûr que la brillante équipe qui a rédigé ce livre – et qui n'a significativement d'équivalent qu'en Bretagne – aurait existé: elle serait réduite à quelques dialectologues et toponymistes, comme ceux qui traquent à leurs

heures les bribes dialectales de la langue d'oil en Bourgogne ou Picardie - car les « patois » ne sont pas un monopole de l'occitan en France.

Ce livre mériterait d'excéder largement un lectorat méridional occitanisant. Il est à peine utile de souligner en effet que les problèmes de sociolinguistique régionale figurent parmi les champs les plus négligés sinon dédaignés de cette « nouvelle histoire » dont les avatars successifs ont fini par constituer l'essentiel des autocélébrations canoniques de l'historiographie française du XX<sup>e</sup> siècle. Saluons donc le courage de l'éditeur (parisien) mais regrettons qu'il ait cru utile d'ajouter un second sous-titre peu justifié : il n'est pas traité ici de troubadours et assez peu d'internet.

Régis BERTRAND

Jacques CRU, *Histoire des Gorges du Verdon jusqu'à la Révolution*, Edisud-Parc naturel régional du Verdon, Aix, 2001, 327 p. Préface de Jacqueline URSCH.

Cet ouvrage appartient à une collection prometteuse coéditée par le Parc naturel régional du Verdon et l'éditeur aixois Edisud, de même que celui d'A. Collomp, dont il a été rendu compte précédemment dans *Provence Historique* t. LII, 2002 p. 535-536. En 1974, J. et M. Cru avaient publié une première version de ce livre (*Les Gorges du Verdon dans l'histoire de la Provence*, Paris, éd. B.P.I.). Plus qu'une nouvelle édition, J. Cru nous donne ici à bien des égards une étude nouvelle, allégée de ses préliminaires géologiques, mise à jour, repensée et fortement complétée. Elle reconstitue l'histoire, depuis les temps préromains jusqu'à la Révolution, d'un petit ensemble de communes situées entre Castellane et Moustiers, qui ont pour point commun d'être riveraines des Gorges du Verdon. Soit un espace qui ne correspond pas à une entité administrative ou religieuse ancienne mais est fortement marqué par des contraintes géographiques. Un espace situé aussi à peu près au centre de la Provence, à l'intérêt géostratégique variable selon les temps mais parfois réel. C'est là souligner d'emblée un premier mérite de ce travail qui s'extrait délibérément du cadre monographique villageois pour poser les problèmes des rapports intercommunaux et inter-régionaux, qu'annonce dès la couverture la photographie du pont en dos d'âne reliant Rougon et Trigance.

L'on insistera sur la qualité de l'information, fondée non seulement sur une large recherche documentaire et en particulier d'importants dépouillements d'archives mais aussi sur la lecture de la bibliographie universitaire : dès l'introduction est citée la thèse encore inédite de Thierry Pécout sur le Pays de Riez entre XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (je ne suis pas sûr en revanche que celle, également inédite, de G. Pichard, ait été utilisée). Je voudrais souligner aussi cette qualité constante qu'est une double perspective archéologique et historique : les traces d'établissements mentionnées par les données textuelles sont systématiquement recherchées dans le paysage et des photographies suggestives donnent à voir nombre de ces débris de murailles agrippées aux rochers qui attestent de villages ou de châteaux disparus. Dernier mérite enfin, l'ouvrage propose de cette zone intermédiaire entre moyenne et basse Provence un essai d'histoire globale : histoire des pouvoirs civils et religieux, mais aussi histoire économique, sociale et religieuse, sans oublier les épisodes belli-

queux de l'histoire régionale (au temps des guerres de religion) ou internationales, avec l'épisode de la bataille de Castellane en janvier 1747 pendant la guerre de succession d'Autriche. La contrepartie en est une rédaction un peu touffue, en dépit de la division de chacun des vingt-deux chapitres en sous-chapitres dont la table des matières offre le détail, d'autant qu'une mise en page sur deux colonnes ne facilite guère la lecture. Une distribution de l'ouvrage en deux volumes autonomes était-elle impensable dès lors que le nombre de pages consacrées aux temps antiques et médiévaux et aux temps modernes s'équilibre ?

Ce travail approfondi est digne de servir de modèle pour bien d'autres parties de la Provence. Peut-on espérer un jour qu'un chercheur ou une petite équipe réalisent l'équivalent pour l'histoire multiséculaire de la vallée de Barcelonnette, de la montagne de Lure ou du pays d'Apt, en portant la même attention aux rapports entre histoire locale, régionale et française et aux échanges ?

Régis BERTRAND

Père XAVIER DE FOURVIÈRE, *En mountagno. Dans la montagne, entre Digne et Barcelonnette*. traduction de Bernard Ardura, Marseille, éd. Jeanne Laffitte, 2003, 254 p.

Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance à Robion (Vaucluse) d'Albert Rieux, en religion le père Xavier de Fourvière, attire l'attention sur un félibre dont le nom est désormais surtout connu grâce au *Pichot Tresor*. A cette occasion, le père Bernard Ardura réédite une de ses œuvres introuvables, qu'il a dotée d'une traduction française, d'une introduction et de notes. Ce récit d'un voyage en 1897 à travers la partie la plus montagneuse des « Basses-Alpes » a paru d'abord en feuilleton dans *Lou gau*, feuille en provençal que publiait l'auteur, ce qui explique son découpage en petits chapitres. Il conduit le prémontré-prédicateur depuis Chanolles-Chavailles où était curé le p. Rupert Mayoli, prémontré qui avait été son collaborateur pour le *Pichot tresor*, jusqu'à Fours, paroisse tenue par un autre curé-félibre, l'abbé Eugène Cler. L'on regrette que l'ouvrage ne soit pas doté d'une carte qui permettrait de reconstituer un itinéraire en partie pédestre, dont le tracé précis ne se retrouve pas toujours aujourd'hui sur les cartes routières.

La traduction, élégante et d'une grande précision, risque de pousser nombre de lecteurs à négliger le texte original, plein d'entrain en dépit d'une bonhomie paternaliste qui est parfois assez pénible, gorgé d'expressions idiomatiques et de termes spécifiques - parmi lesquels « *ruplicabro* » pour désigner le chamois m'a tout l'air d'un néologisme forgé par le p. de Fourvière, qui parviendra à le faire avaliser par F. Mistral dans le supplément de *Lou Tresor dou Felibrige*. La haute Bléone et le haut Verdon ne bénéficient guère d'une bibliographie narrative, à la différence de Fours. Le témoignage du prémontré-félibre sur la vie des bergers et de leurs bêtes, les *carrairo* de la transhumance, l'économie et les échanges de ces régions n'est donc nullement négligeable. Leur traversée à la fin du printemps nourrit des descriptions d'une nature exubérante et grandiose qui sont très éloignées de celles que Jean Proal en don-

nera deux générations plus tard dans ses romans marqués par le grand hiver de la Provence alpestre. Le p. de Fourvière propose de ces montagnards accueillants et vite enthousiasmés par son usage du provençal en chaire (« *Es pas fièr! Parlo coume nautre* ») une vision quasiment biblique (« *Religioun patriarcalo di Fournié* ») qui s'inscrit tardivement dans le sillage de la découverte arcadienne du haut-pays provençal par les « primitifs de l'ethnologie » trois générations plus tôt. Les prêtres-félibres traversent certes les principales zones de fidélité religieuse du département, mais une lecture attentive permet d'entrevoir une situation religieuse plus complexe : l'on ne s'arrête à Colmars que le temps de narrer une anecdote moqueuse au sujet de cette « *viloto fièro, arrougantouno* », et l'on doit insister quelque peu pour que deux bergers de Fours se laissent persuader de faire leurs pâques... en ce début d'été.

Le p. Ardura signale que son prédécesseur à Frigolet a laissé un écrit intime « *moun journau* », en manuscrit. Sa publication intégrale serait d'autant plus souhaitable que les textes de ce genre rédigés en provençal ne sont guère nombreux. La réédition de cet ouvrage attire l'attention sur l'œuvre et l'action des prêtres dans le félibrige qui mériterait une étude d'ensemble des origines à nos jours et à travers les diverses « maintenances ». Voilà un bon sujet de thèse ou du moins de journée d'études.

Régis BERTRAND

Arlette PLAYOUST, éd., *Marseille face aux pouvoirs*, Actes du Colloque de Marseille (4-5 février 2000), Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 2002, 160 p.

Pour le 26<sup>e</sup> centenaire de la fondation de Marseille, les Archives départementales des Bouches-du-Rhône ont organisé en février 2000 un colloque sur Marseille face au(x) pouvoir(s) dont les Actes sont publiés et introduits par l'initiatrice de la manifestation, Arlette Playoust. Douze communications sont ici rassemblées. L'Antiquité et le Moyen Âge ne s'y taillèrent pas la part du lion, avec deux interventions, il est vrai de qualité, sur les premiers temps chrétiens à Marseille (par Jean Guyon) et l'extension urbaine de 1190 par Marc Bouiron. Les Temps modernes et la période révolutionnaire et impériale ont fait naître six exposés. Gabriel Audisio, à partir des archives notariées, attire l'attention sur un pan trop méconnu de l'histoire du port : les galériens et le personnel d'accompagnement des condamnés pouvaient ajouter 16 à 20 % à la population marseillaise. Il ne cache pas son impatience de voir enfin inventoriées les archives des sénéchaussées d'Aix et de Marseille pour faire sortir ce peuple de l'ombre. Monique Cubells revient sur les années de résistance au pouvoir royal auxquelles correspondent les troubles de la Fronde. Renouvelant les approches proposées par A. Crémieux et R. Pillorget, elle relève particulièrement comme cause majeure de mécontentement le refus de la commune de contribuer aux dépenses d'une interminable guerre. C'est sur le second XVIII<sup>e</sup> siècle que F.X. Emmanuelli oriente le projecteur. Il scrute au scalpel l'activité politique de la municipalité arc-boutée sur la défense des droits et privilèges de la ville. Pour F.X. Emmanuelli, il n'est

pas douteux qu'à l'arrière-plan des libertés marseillaises que l'on déclare vouloir sauvegarder, se profile une autre préoccupation: la défense des possédants, au premier chef des propriétaires et des rentiers. Les autorités municipales portent une responsabilité écrasante dans l'endettement croissant d'une ville rendu inévitable par le refus aveugle de tout remaniement fiscal.

Jacques Guilhaumou, dont on connaît la synthèse sur *Marseille républicaine (1791-1793)*, pour sa part, a choisi de revenir sur le moment fédéraliste (1793) dont l'historiographie trop tributaire des condamnations parisiennes a occulté la dimension démocratique. L'auteur prend soin toutefois de distinguer l'expérience sectionnaire du projet fédéraliste radical qu'il définit de façon qu'on aurait aimé plus alerte comme « un trajet de mise en acte de la souveraineté où s'actualise l'identification du peuple souverain au mouvement révolutionnaire dans son ensemble »...

Michel Vovelle en évoquant le sans-culotte marseillais donne ici « la primeur d'une thèse » qu'il n'a jamais achevée sur le sujet. En ce temps de désintérêt pour les approches sociales quantitatives, il est assez rafraîchissant de rencontrer des grilles socio-professionnelles et des conseils de méthode qui ne vont pas de soi, par exemple lorsque M. Vovelle observe qu'on parle trop rituellement de l'échoppe et de la boutique, comme s'il s'agissait de deux ensembles sociaux vivant en symbiose (p. 91).

Le conservateur en chef du Patrimoine, Pierre Santoni, a l'intrépidité de ne pas juger indigne d'intérêt l'étude du pouvoir au travers de ses logements, de ses localisations et de ses sièges successifs. Il le fait avec à-propos.

Constant Vautravers décrit l'affrontement économique de Marseille avec le gouvernement central et les deux chambres lorsque des mesures protectionnistes voulues par Jules Méline mettent en cause les principales filières industrielles de Marseille: les corps gras, les raffineries de sucre de canne et le négoce des blés roumains et russes. *Le Sémaphore* se plaît alors à clairoonner que « le Nord a toujours roulé le Midi » (p. 121) ! Il serait certainement plaisant de constater que des sentiments analogues des gens du Nord à l'égard des Français du Midi ne sont pas rares!...

Robert Mencherini présente clairement une période singulièrement complexe de 1939 à 1947 lorsque dix équipes municipales se succèdent en huit ans. L'étude révèle la perte d'autonomie de la ville qui subit la centralisation instaurée par Vichy à partir de 1941, puis imposée par les circonstances à la Libération.

Il appartient à Jean-Marie Guillon et à André Donzel de conclure ce volume d'Actes par des réflexions sur Marseille, capitale politique de la région et les pouvoirs locaux à Marseille à l'heure de la décentralisation. Marseille et sa région occupent dans l'histoire de la Résistance une place à part. « Née en ville, dans la grande ville, la Résistance reste jusqu'au bout un phénomène commandé du centre. Et le centre, en Provence..., c'est Marseille » (p. 137-138). Le poids politique de Marseille à la Libération s'inscrit donc « dans la continuité du pouvoir résistant ». Alors que François Billoux joue le rôle de mentor du parti communiste, Gaston Defferre est le représentant des socialistes résistants, expression que J.-M. Guillon préfère à celle de résistants socialistes. Non seulement Defferre s'identifie ensuite à Marseille, mais il devient en 1974 le premier président du Conseil régional, peu de temps après que le

1. On ne manquera pas à ce propos de se reporter, lorsqu'ils seront sortis, aux Actes du colloque organisé à l'université de Lille III sur « l'invention du Nord » (15-16 novembre 2002). Patrice Marcilloux (Archives départementales du Pas-de-Calais) a présenté avec entrain le corpus des stéréotypes « antiméridionalistes » véhiculés par la presse du Nord dans l'entre-deux guerres...



programme commun de la gauche ait à son instigation entériné la conversion des socialistes, des communistes et des radicaux de gauche au pouvoir régional. A. Donzel observe vingt ans après à quel point la décentralisation demeure un processus inachevé, les impératifs financiers et administratifs ayant pris le pas sur la volonté inhérente au projet de démocratiser la vie publique.

Ce colloque a fait œuvre utile. Il n'avait certes pas vocation à aborder toutes les facettes du sujet proposé ni même, avec un souci d'équilibre, toutes les périodes: les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, comme la période 1815-1870 sont par exemple bien absents des réflexions. Le volume proposé n'est pas exempt des faiblesses consubstantielles à une manifestation scientifique résultant d'une « commande » à l'occasion d'une commémoration officielle. Certains collègues sollicités, ce qui n'a rien de peccamineux, reprennent alors sous une forme rafraîchie pour la circonstance des démonstrations déjà proposées ailleurs. L'ensemble se lit avec intérêt et, en fin de compte, apporte beaucoup par le rapprochement proposé de points de vue jusqu'alors dispersés.

P. GUIGNET

Marcel BERNOS, *Femmes et Gens d'Église dans la France classique, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cerf, 2003.

Question préalable: *Provence historique*, revue d'histoire locale, doit-elle rendre compte d'un ouvrage qui concerne la France entière largement comprise? La réponse est oui. Car l'auteur, qui a longtemps enseigné l'histoire moderne à l'université de Provence, a trouvé dans divers dépôts régionaux d'archives de multiples exemples illustrant son propos. Ainsi il évoque l'activité d'un vicaire de village (Tourrettes, proche de Vence), et le machiavélisme des « Messieurs du séminaire » (d'Aix) qui plaçant dans les paroisses des prêtres « à eux affidés » pour savoir tout ce qui se passe « par le moyen des confessions ». Et surtout il met en vedette deux personnalités provençales de premier plan: Jeanne Perraud, dévote et mystique aixoise (1631-1676), et Benoîte Rencurrel (1647-1718), bergère du Laus (village proche de Gap), fondatrice d'un pèlerinage très fréquenté. Ce compte rendu a donc ici parfaitement sa place.

Marcel Bernos présente son projet avec modestie: « déceler ce que les gens d'Église pensent et disent des femmes, et font pour elles » (p. 265). Il se défend de toute intention polémique et de toute ambition théorique. Mais il est bien obligé, par simple honnêteté intellectuelle, d'aller où son sujet le mène: « mettre au jour des textes inexplorés », « sortir de quelques idées reçues », « dénouer certains points négligés de l'histoire des femmes » (p. 13), et peut-être aussi de l'histoire de l'Église. Si bien qu'au total il apporte beaucoup: non pas des révélations sensationnelles, mais des éclairages réellement nouveaux, des précisions nuancées, où les psychologues et les anthropologues, autant que les historiens, trouveront un profit certain.

Bien qu'il se défende de « plonger dans les arcanes de la *gender history* », il intitule la première partie de son livre *Le genre féminin*; et s'il n'emploie pas systématiquement le vocabulaire, les concepts, la problématique féministes, cependant il les connaît. Ce qui nous vaut, dans son premier chapitre, une excellente mise au point sur la « nature féminine » à l'âge classique. La pensée religieuse y est confrontée à la

pensée profane pour mesurer une éventuelle distance entre l'une et l'autre. L'auteur met l'accent sur une caractéristique importante de la doctrine chrétienne: elle est absolument universaliste. Ontologiquement, il n'y a pas d'« être-femme » spécifique. La femme est un être humain créé à l'image de Dieu et racheté par le sang du Christ. Jamais les évêques du concile de Mâcon (585) n'ont mis en doute que les femmes aient une âme!... Et, dans la prédication comme dans la pastorale, le discours religieux dissocie le moins possible l'un et l'autre sexe. Au plan théorique donc les gens d'Église sont moins misogynes que les laïcs. Par contre, au plan social, il s'avère que les clercs sont immergés dans la culture commune. Ils rejoignent les laïcs pour déclarer la femme inférieure, physiquement et moralement, créée pour le service de l'homme, vouée à la subordination et à l'obéissance. (Les hommes de science, au XIX<sup>e</sup> siècle, ne se comporteront pas autrement.) Les filles d'Ève elles-mêmes, d'ailleurs, acceptent et interiorisent cette définition de leur « nature ».

Une question en forme de fil rouge court donc à travers tout le livre: les gens d'Église sont-ils, en fin de compte, plus ou moins misogynes que les autres hommes? La plupart des féministes, aujourd'hui, y compris les féministes chrétiennes<sup>1</sup>, les accusent de l'être plus alors que l'universalisme chrétien les invite à l'être moins. Pourquoi ce désaccord? Même si, comme semble le croire Marcel Bernos, il s'agit d'un malentendu, la question mérite un débat, surtout à notre époque où « universalisme » et « essentialisme » sont constamment remis en question. À certains égards, l'âge classique fonctionne comme un miroir grossissant des problèmes actuels.

En cet âge de foi, quels facteurs conditionnent les relations entre les hommes prêtres et les femmes militantes? Il faut comprendre qu'à l'âge classique, bien plus encore qu'aujourd'hui, le prêtre n'est pas un homme comme les autres. Son pouvoir est d'une essence particulière: il peut grâce aux sacrements ouvrir à toutes les créatures humaines la voie des béatitudes éternelles. Le prêtre, ministre de Dieu, est plus puissant que le Roi. Mais en même temps, il fait vœu de célibat sinon de chasteté; souhaitant vivre en « saint homme », affirmer son détachement de tout lien terrestre, il ressent comme une menace l'attrait exercé par l'autre sexe. Pour se protéger, il est tenté d'afficher une condescendance un peu méprisante pour les personnes « du sexe » (c'est le syndrome du renard et des raisins, dit plaisamment Marcel Bernos); ou bien de les traiter comme des alliés du diable... Chaque religieux vit péniblement cette tension, qui pèse forcément sur ses relations avec les femmes. Cependant, sa mission est sacrée: il doit les aider, elles aussi, à faire leur salut. De leur côté, à l'âge classique bien plus encore qu'aujourd'hui, les femmes sont soumises au pouvoir des hommes: celui du père, celui du mari, celui du juge, qui sont souvent rudes, voire brutaux. Celui du prêtre est fascinant (il ouvre les portes du paradis), et le plus souvent assez doux: cet homme-là est disponible, serein, il sait écouter, comprendre, pardonner; comment n'exercerait-il pas une séduction parfois irrésistible? Marcel Bernos revient plusieurs fois sur cette relation si particulière, toujours avec une fine et juste sensibilité. Cette analyse est assurément un des apports les plus précieux de son travail. D'autant qu'il fait l'effort d'aller au-delà des discours, et d'examiner autant que possible les situations concrètes dans toute leur diversité.

Une deuxième partie présente en effet *La femme dans tous ses états*: jeune fille, épouse, mère, veuve, travailleuse, religieuse. Tout n'est pas neuf dans ces chapitres,

1. *Femmes et hommes en Église*, 68 rue de Babylone, 75001 Paris. Cette association publie un Bulletin trimestriel international.

mais l'exhumation de nombreux documents peu connus permet de compléter et de nuancer de manière souvent intéressante ce qu'on savait déjà.

Quelques remarques à propos de « la bonne mère » (ch. VI). L'auteur a bien raison de souligner, une fois encore, le souci « universaliste » des religieux qui effacent la différence des sexes face aux responsabilités parentales en évoquant toujours *les pères et mères*. Mais alors la maternité n'est considérée que dans sa dimension morale et sociale, dans sa fonction éducative, la relation mère fille étant ici particulièrement fouillée. Par contre, la dimension biologique, celle qui marque la spécificité, est laissée de côté. Il est vrai que de nombreux travaux ont été publiés sur la naissance<sup>2</sup>, sur la contraception et l'avortement<sup>3</sup>, sur l'opération césarienne<sup>4</sup>. Mais aucun ne focalise expressément sur l'attitude des gens d'Église: on pourrait mieux montrer à la fois leur rigueur et leur souplesse, ainsi que la diversité de leurs prises de position. Un rappel, même rapide, aurait permis, là encore de combattre quelques idées reçues: par exemple la conviction, encore très répandue, que l'Église est et a toujours été nataliste.

Parmi les états de la femme, celui de veuve (ch. VII) mériterait à coup sûr une étude complémentaire, étendue aux aspects juridiques et économiques de sa condition. La liberté de la veuve, en effet, pose toutes sortes de problèmes à une société qui ne conçoit pas la liberté féminine. Il est d'autant plus intéressant de savoir comment les prêtres encadrent la liberté morale de celle qui ne sait plus à quel homme obéir. Quant aux religieuses (ch. IX), le prêtre est « leur homme », le seul avec lequel elles entretiennent des relations obligées; mais sont-elles des femmes? Leur vocation religieuse crée une nouvelle ambiguïté: dans quelle mesure celle qui se consacre à Dieu dénie-t-elle son sexe? L'âme « véritablement chrétienne » est-elle asexuée?... Question existentielle... Déjà posée à propos des religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> elle est reprise ici dans un autre éclairage.

La troisième partie de ce livre, coiffée d'un titre trop pauvre (*Les gens d'Église face aux femmes*) s'achève sur deux chapitres passionnants. Le chapitre XIII est consacré à la confession. L'auteur a cru bon de séparer la confession des religieuses de celle des autres femmes: il s'en explique dans un avertissement. Mais le lecteur a tout intérêt à réunir les deux séries d'observations, car le sacrement de pénitence se place en fait au cœur de sa problématique, la confession des femmes par les hommes conduit à des remarques, à des réflexions qui condensent l'essentiel de ce qu'il apporte. La domination masculine semble s'affirmer là au maximum, et pourtant toute la complexité des rapports homme-femme devient soudain perceptible, ainsi que la subtilité d'un sacrement qui prélude aux intentions de la psychanalyse. Sauver les âmes, obtenir le repentir et la conversion, c'est aussi aider l'autre à retrouver sa lucidité, à construire la maîtrise de soi. Ces chapitres sur la confession sont à lire et à relire.

Celles que Marcel Bernos désigne comme des « résistantes » (ici encore le mot est faible) mettent en œuvre et en scène un véritable renversement des pouvoirs. Une bergère illettrée comme Benoîte Rencurrel, personnalité hors du commun, en impose aux plus hautes autorités religieuses (et civiles). Elle parle au nom de la Mère de Dieu:

2. Jacques GÉLIS, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne*, Fayard, 1984; Mireille LAGET, *Naissance. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, 1982.

3. Jean-Louis FLANDRIN, *Le Sexe et l'Occident. Évolution des attitudes et des comportements*, Paris, 1981.

4. Mireille LAGET, « La césarienne ou la tentation de l'impossible », *La médicalisation de la France, du XIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, t. 86, 1979.

5. Claude LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin*, Paris, 1985.

sa foi est si vive, si convaincante, si efficace, que tous s'inclinent. À la différence de Bernadette Soubirous, Benoîte reste sur place, dans son village, et exerce un véritable ministère : elle prépare les gens au sacrement de pénitence avec un incroyable discernement, elle provoque des conversions et des guérisons miraculeuses, elle organise un lieu de culte et de pèlerinage qui fut très fréquenté au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui survit modestement aujourd'hui. Le cas de Benoîte invite à réfléchir sur le pouvoir et ses fondements, pas seulement à l'âge classique.

Au total, dans ce livre, les historien(ne)s apprécieront des qualités évidentes : la très grande richesse des références, la fermeté de la démarche, l'agrément du style, la parfaite honnêteté intellectuelle. Mais il apporte aussi beaucoup plus : il ouvre des pistes de réflexion inépuisables sur la relation entre les sexes. Les historiennes des femmes, peut-être aussi les autres femmes, et pourquoi pas les hommes, éprouveront une véritable gratitude pour son auteur.

Yvonne KNIBIEHLER

Jacqueline DUMOULIN, *La forêt provençale au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire des communaux boisés soumis au régime forestier*, iXaLog, Salon-de-Provence, 2002, 380 p.

Un livre copieux et compact sur l'histoire de la forêt provençale, même limité au XIX<sup>e</sup> siècle, est en soi un événement rare. L'auteur nous prévient cependant d'emblée d'autres restrictions, « *telles l'évacuation du contexte politique, des mentalités, de l'économie locale, de la climatologie, de la démographie, des mouvements de population, des troubles sociaux* ». L'historien généraliste se demandera alors avec un peu d'inquiétude ce qui restera. Cet ouvrage, comme d'autres du même auteur relève en effet d'un genre bien établi : celui de l'histoire institutionnelle à tonalité juridico-administrative. Que l'on se rassure cependant, le traitement du sujet dépasse dans le détail le simple recueil d'histoire de la jurisprudence : en l'occurrence celle du Code forestier de 1827 qui est l'essentiel du sujet, vu à travers les départements du Vaucluse, des Bouches du Rhône et du Var. Pourtant le plan est uniquement thématique et se préoccupe peu de scansions chronologiques, paraissant traiter la période comprise entre le code et 1900 (pourquoi cette date ronde ?) comme un tout unique. Le lecteur non juriste doit aussi se faire une raison face au retour fréquent de tournures du style : « *aux termes de l'article tant de la loi du tant* ». Il faut dépasser ces problèmes d'habitus professionnels.

Des articles de fond parus dans la revue *Forêt Méditerranéenne* et dans cette revue ici-même, avaient précédé cette mise en forme définitive des études menées par l'auteur, après son premier champ de recherche qui concernait l'histoire du Consulat aixois et ses enjeux politiques au XVIII<sup>e</sup> siècle. On trouvera aussi une étude forestière antérieure, moins strictement juridique car abordant le problème des budgets communaux, dans un recueil paru en 1991<sup>1</sup>. La question des communaux, notamment des

1. Jacqueline DUMOULIN, « Budgets communaux et gestion forestière (l'Exemple du département du Vaucluse de 1827 à 1900) », *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 48<sup>e</sup> fasc. (1991), p. 7-108.

communaux boisés, paraît faire retour dans l'historiographie après la publication de Nadine Vivier<sup>2</sup>. L'Ordonnance colbertienne de 1669, dûment enregistrée au Parlement de Provence, était pratiquement restée enfouie et oubliée dans les registres et d'une application quasi nulle. La Marine de Toulon et la Chambre des Eaux et Forêt créée en 1704 en ce même Parlement s'arrangeaient ou s'opposaient entre elles pour faire la loi en Provence. Aussi est-on très curieux de voir comment une jurisprudence nationale a pu s'appliquer en cette région sous la Restauration et ensuite. C'est le souci essentiel de l'auteur qui a mis à profit la totalité des documents en provenance de l'administration forestière et préfectorale.

Ce sont les détails d'application de la loi de 1827 et les réactions locales qui font donc le prix de cette étude. On y relève, sans trop de surprise, des réactions plus hostiles aux nouvelles dispositions de la loi dans les Bouches-du-Rhône et le Var qu'en Vaucluse. Un plus grand attachement à l'élevage traditionnel, le mouton et la chèvre, et donc aux usages dans les bois que dans un Vaucluse déjà plus horticole ? Théoriquement, tous les bois communaux devaient être soumis au « régime forestier » et ses règlements draconiens excluant nombre d'usages (ou mésusages) et aussi la libre disposition pour les budgets communaux. D'où les réactions et le nombre de demandes de « distraction » du même régime forestier. Assouplir la loi pour tenir compte des intérêts locaux et néanmoins tout faire pour conserver les forêts devient la quadrature du cercle. À bon nombre de remarques, on s'aperçoit de la continuité des problèmes et parfois de leur solution entre l'Ancien régime d'avant 1789 et ce qui finit par s'imposer ici ou là, notamment en matière de défrichement ou de coupes. Mais les acteurs ont changé, les gardes forestiers, rémunérés (mal) par les communes, plus étroitement surveillés. Les coupes doivent recevoir l'aval de l'administration et les procédures pointilleuses sont ici longuement exposées. Des reboisements sont devenus obligatoires ainsi que la constitution de quarts de réserve, mais on aimerait savoir quelle a été, au-delà de quelques exemples, l'impact réel de ces mesures. Même remarque à propos des mesures contre les incendies.

Il est légitimement et longuement question des délits et des peines. Les détails relevés dans les archives font ici pleinement pénétrer au cœur de la vie forestière. On notera qu'en matière de dommage-intérêt, l'auteur bute sur une apparente incohérence des tribunaux. On apprendra en revanche sans surprise de quel poids social pèsent les chasseurs face à la loi, souvent esquivée par la ruse (p. 201). Pour le non juriste nombre de notions sont précisément définies au fil des pages (ainsi la subtile différence entre bornage et délimitation, p. 77).

Au lecteur pressé il faut recommander au moins la longue et nuancée conclusion dans laquelle le propos s'aère et ouvre *in-fine* sur les problèmes actuels de protection, y compris internationale, de l'environnement. Faut-il décerner un satisfecit à l'administration forestière du dix-neuvième siècle ? C'est un peu le sentiment de l'auteur, mais qu'en a-t-il été du rôle de la déprise rurale et des nouvelles activités au détriment de l'élevage en régression de longue date (à Peynier dès les années 1660...). Il est fait état de la progression des surfaces boisées, au moins dans le Vaucluse. Mais que

---

2. Nadine VIVIER, *Propriété collective et identité communale. Les Biens Communaux en France 1750-1914*, Publications de la Sorbonne, 1998, 352 p.

représentent ces statistiques ? C'est ici que s'imposerait l'urgence d'intégrer les études écologiques aux traditionnelles études historiques, lesquelles semblent exclure ou ignorer, *pour eux-mêmes*, les arbres et autres végétaux de la forêt. L'auteur aurait peut-être pu mieux exploiter les travaux des géographes (on pense, entre autre, à ceux de J.-P. Paulet sur la basse Provence, thèse Université de Nice, 1979). En réalité, un vaste travail de recherche est encore à accomplir, notamment pour essayer de trancher une question toujours esquivée. Faut-il imputer aux longues litanies de « porteurs de fagots » la destruction de la forêt provençale à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Ou bien, dans la longue histoire des communaux boisés, faire intervenir les profonds changements d'attitude envers la nature dès le XVII<sup>e</sup> siècle. La captation massive de ces communaux par les créanciers à des fins de profits immédiats ne fut-il pas le coup fatal, bien plus d'ailleurs que les défrichements « physiocratiques » du siècle suivant ? Quant au poids de l'élevage, moutons et chèvres, il conviendrait de savoir si, comme aux derniers siècles de l'Ancien régime, il n'était pas le fait de petits groupes qui déterminaient l'essentiel des grands troupeaux.

Signalons pour terminer que l'ouvrage de Jacqueline Dumoulin est complété, sur 80 pages environ, par la transcription des articles du code forestier de 1827 concernant les communaux boisés, ainsi que des articles de la législation postérieure.

Georges PICHARD